

DROIT DES AFFAIRES 1

Sujet : Dans quelle mesure est-il possible de payer des créanciers dont la créance est antérieure à l'ouverture d'une procédure de sauvegarde ?

SERVICES PUBLICS ET RESPONSABILITE ADMINISTRATIVE

Sujet : Traitez les **deux** sujets suivants :

Sujet n° 1 :

Faute lourde et police administrative.

Sujet n° 2 :

La faute présumée à l'hôpital.

DROIT PRIVE DE L'ENVIRONNEMENT

Sujet : Le dommage écologique "pur".

DROIT PROCESSUEL

Sujet : Les voies de recours.

DROIT PENAL INTERNATIONAL ET EUROPEEN

Sujet : La compétence de la Cour Pénale Internationale.